

RAPPORT FINANCIER

BONJOUR MINUIT

musiques actuelles à Saint-Brieuc



Un difficile exercice nécessitant réactivité et adaptabilité

Introduction

2020 aura évidemment été une année bien différente de celle que nous avons initialement prévue et cela est particulièrement notable du point de vue de la gestion budgétaire de notre structure.

En conclusion du précédent rapport financier présenté en assemblée générale l'année dernière, nous préconisons l'engagement dès cette année de nouveaux chantiers de mobilisation de financements complémentaires (mécénat, développement des locations et prestations diverses, optimisation de l'exploitation du bar et augmentation des recettes de billetterie, notamment), indispensables pour renouveler durablement l'équilibre budgétaire sur les exercices à venir. Notre fermeture au public dès la fin du premier trimestre a fortement retardé la réalisation de ces objectifs bien malgré nous.

Nos perspectives pour le printemps étaient pourtant encourageantes et la programmation de temps forts artistiques devait mettre en lumière la nouvelle identité de Bonjour Minuit et participer ainsi au développement de nos publics.

Mais ce coup d'arrêt a inévitablement eu un effet négatif sur notre capacité à générer des recettes propres. Pour la partie la plus visible, ce sont bien entendu nos recettes de bar et de billetterie qui ont été impactées en premier lieu. Mais de façon peut-être moins intuitive, il en aura été de même pour le développement des recettes liées au mécénat, à la location de salle, aux prestations diverses et aux adhésions à l'association.

Bien que complets, les événements qui ont pu être organisés entre septembre et octobre sur un modèle contraint (jauges réduites, concerts assis et masqués, service de bar à table) n'auront pas renversé la tendance générale.

Pour autant, Bonjour Minuit bénéficie pour son fonctionnement d'un fort soutien de l'État et des collectivités territoriales signataires de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) qui nous lie pour la période 2019-2022 : DRAC Bretagne, Région Bretagne, Département des Côtes-d'Armor et Ville de Saint-Brieuc.

Aussi, avec l'assurance que nos aides annuelles étaient maintenues, la situation financière de la structure a rapidement été sécurisée et les rémunérations des salarié·e·s permanent·e·s maintenues sans recours au dispositif d'activité partielle.

En parallèle, nous avons également pu maintenir les salaires des artistes et technicien·ne·s intermittent·e·s et payer tout ou partie des cessions ainsi que les prestataires de catering sur les dates annulées.

De plus, la diffusion de concerts à Bonjour Minuit étant une activité souvent déficitaire, les annulations ont libéré de nouvelles marges de manœuvre budgétaires que nous avons rapidement redirigées vers l'accompagnement, la création et la production de nouveaux projets

musicaux.

Et malgré de longues périodes d'interdiction d'accès des publics à notre établissement, notre action culturelle a poursuivi son développement, se faisant hors-les-murs avec encore davantage de projets aidés par rapport à 2019 et participant majoritairement à la forte hausse du montant global des aides aux projets que nous avons perçues cette année.

Nous avons également dû engager quelques dépenses exceptionnelles pour assurer le meilleur accueil possible au public et aux professionnel·le·s durant les périodes où cela nous a été permis tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur (masques, matériel de désinfection, gel hydro-alcoolique, couverture du patio pour le service de bar en extérieur, notamment).

Plus généralement, le cadre réglementaire évoluant constamment au fil des événements (baisse ou hausse du nombre de malades, confinement, dé-confinement et re-confinement, évolution continue des dispositifs de soutien à l'activité, manque de visibilité sur la reprise...), l'équipe de Bonjour Minuit (responsables associatifs et salarié·e·s) a su se montrer réactive et a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation à chacun des nombreux défis rencontrés cette année.

Enfin, souhaitant conserver la dynamique pour la structuration de notre équipe permanente et en vue d'une reprise que nous espérons intense, nous avons maintenu la création d'un poste de régisseur·se plateau en renfort sur l'accueil des projets accueillis en création, production ou diffusion, et embauché un nouveau technicien son en remplacement de notre régisseur des studios sur le départ.

Pour l'emploi de ces deux jeunes technicien·ne·s embauché·e·s en contrat de professionnalisation, nous bénéficions d'une aide de l'État au titre du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (Fonpeps).

BUDGET RÉALISÉ 2020

CHARGES	2020		2019		PRODUITS	2020		2019	
ACHATS	122 340 €	17%	147 268 €	19%	VENTES	39 601 €	5%	122 762 €	15%
SERVICES EXTÉRIEURS	35 951 €	5%	41 851 €	5%	SUBVENTIONS	684 797 €	94%	634 618 €	80%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	111 899 €	16%	99 957 €	13%	AUTRES PRODUITS	882 €	0%	8 467 €	1%
IMPÔTS & TAXES	25 398 €	4%	25 638 €	3%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	5 222 €	1%	26 302 €	3%
CHARGES DE PERSONNEL	367 982 €	52%	432 170 €	56%					
AUTRES CHARGES	27 691 €	4%	689 €	0%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	16 341 €	2%	26 583 €	3%					
	707 603 €		771 156 €			730 502 €		792 148 €	
Résultat						22 899 €		20 992 €	

I. Analyse budgétaire de l'activité

1) Détail des recettes & évolutions

Les recettes globales s'élèvent à 730 502 € en 2020 contre 792 148 € en 2019, soit une baisse de - 61 646 € (-7,8 %).

L'essentiel du recul de nos produits par rapport à 2019 provient d'une diminution générale de nos recettes propres directement liée aux contraintes induites par la situation sanitaire (notamment les recettes de bar et de billetterie : - 64 471 €).

En parallèle, nos subventions d'exploitation sont en hausse (+ 50 179 €) et de façon quasi-mécanique, leur part dans les recettes globales de Bonjour Minuit augmente de +14%.

a) Subventions

	2020		2019	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	557 950 €	76%	567 000 €	72%
État - DRAC Bretagne - SMAC + Action Educ	104 450 €	14%	105 000 €	13%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	57 000 €	8%	57 000 €	7%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	90 000 €	12%	90 000 €	11%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	1 500 €	0%	0 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	305 000 €	42%	315 000 €	40%
AIDES AUX PROJETS	97 895 €	13%	55 768 €	7%
État - Autres (Dont DRAC & Hors Aides à l'emploi)	24 440 €	3%	18 424 €	2%
État - Conseil Citoyen	2 500 €	0%	2 500 €	0%
Conseil Régional - Fête de la Bretagne	4 800 €	1%	5 718 €	1%
Conseil Régional - Production Mutualisée	6 500 €	1%	0 €	0%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	0 €	0%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	4 500 €	1%	2 500 €	0%
Ville de Saint-Brieuc - EAC	0 €	0%	0 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	47 655 €	7%	26 627 €	3%
AIDES À L'EMPLOI	31 510 €	4%	19 658 €	2%
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	31 510 €	4%	19 658 €	2%
TVA S/ Subventions	-2 558 €	0%	-7 809 €	-1%

Une hausse de la part des subventions à relativiser

La hausse du montant global de nos subventions provient principalement de nouvelles aides obtenues en réponse à des appels à projets spécifiques, couvrant les dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre d'actions ponctuelles ou d'aides à l'emploi à durées limitées, liées à de nouvelles embauches. Il convient de les dissocier des subventions dédiées au fonctionnement général de notre structure, en baisse quant à elles de 9 050 € par rapport à 2019.

La part des subventions en chiffres

Montant total des subventions et part des recettes globales :

- En 2019 = 634 618 € pour 80 % des recettes
- En 2020 = 684 797 € pour 94 % des recettes

=> Soit + 50 179 € de subventions au total pour + 14 % des recettes globales

Montant des subventions de fonctionnement et part des recettes globales :

- En 2019 = 567 000 € pour 72 % des recettes
- En 2020 = 557 950 € pour 76 % des recettes

=> Soit - 9 050 € de subventions de fonctionnement

Montant des aides aux projets et part des recettes globales :

- En 2019 = 55 768 € pour 7 % des recettes
- En 2020 = 97 895 € pour 13 % des recettes

=> Soit + 42 127 € d'aides aux projets

Montant des aides à l'emploi et part des recettes globales :

- En 2019 = 19 658 € pour 2 % des recettes
- En 2020 = 31 510 € pour 4 % des recettes

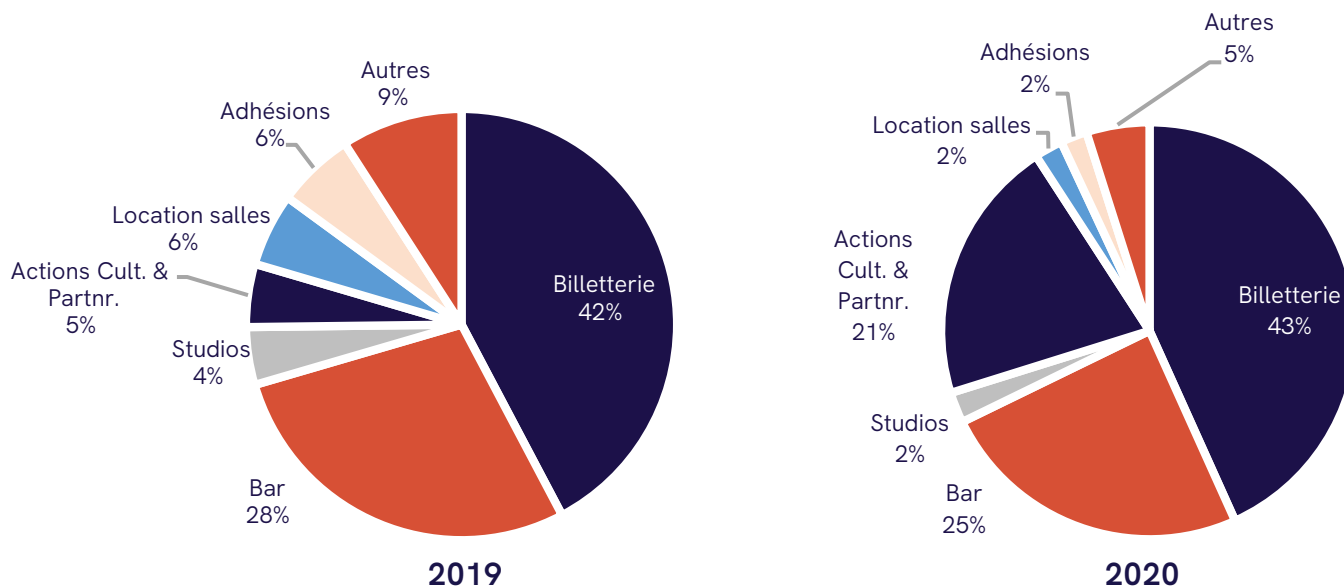
=> Soit + 11 852 € d'aides à l'emploi

[Cf. Annexe « impact de la crise liée à l'épidémie de covid-19 sur Bonjour Minuit »]

b) Autres recettes

VENTES ET PRESTATIONS (DÉTAIL)

	2020	2019	Évolution
Billetterie	17 494 €	55 109 €	-68,26%
Bar	9 918 €	36 774 €	-73,03%
Studios	966 €	5 646 €	-82,89%
Actions Cult. & Partnr.	8 353 €	6 175 €	35,28%
Location salles	890 €	7 165 €	-87,58%
Adhésions	836 €	7 607 €	-89,01%
Autres	1 980 €	11 892 €	-83,35%
TOTAL	40 437 €	130 368 €	-39,65%



Principales variations des ventes et prestations par rapport à 2019

Comme vu plus haut, les ventes et prestations de Bonjour Minuit accusent une forte baisse par rapport à 2019, directement liée à la situation sanitaire (impossibilité d'organiser des concerts, de louer la salle ou d'accueillir des groupes amateurs dans les studios sur une majeure partie de l'année).

Montant total des ventes et prestations :

- En 2019 = 130 368 €
- En 2020 = 40 437 €

=> Soit - 89 931 € de recettes au total

Montant des recettes de billetterie et de bar :

- En 2019 = 91 883 €
- En 2020 = 27 412 €

=> Soit - 64 471 € de recettes de billetterie et de bar.

Montant des autres ventes et prestations (locations de salle, adhésions et activités annexes) :

- En 2019 = 38 485 €
- En 2020 = 13 025 €

=> Soit - 25 460 € de recettes sur les autres ventes et prestations.

MARGE DU BAR

	2020	2019	Évolution N-1
Ventes de marchandises	9 918 €	36 774 €	-73,03%
Achats consommés	5 031 €	19 142 €	-73,72%
Marge sur négoce	4 887 €	17 632 €	-72,28%
Taux de marge sur négoce	49,28%	47,95%	1,33%

c) Contributions volontaires

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	2020	2019	Évolution N-1
Bénévolat	37 042 €	37 101 €	-0,2%
Prestations en nature	161 815 €	161 646 €	0,1%
Dons en nature	0 €	0 €	

Les contributions volontaires (bénévolat et aides en nature) sont stables.

L'articulation et la répartition du travail entre les membres du Conseil d'administration engagé·e·s dans la restructuration du projet associatif depuis 2017 et l'équipe permanente a atteint une certaine constance qui devrait se vérifier durant les prochaines années.

2) Détail des charges de fonctionnement & évolutions

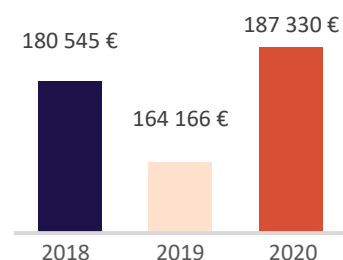
L'ensemble de nos charges 2020 est en baisse par rapport à 2019 : 707 603 € contre 771 156 € l'année précédente (-63 553 €). Ce chiffre peut être relativement trompeur dans la mesure où l'essentiel de cette baisse est liée à une baisse des charges de personnel liées aux exonérations et aides exceptionnelles Covid-19 de l'URSSAF (-79 508 €).

En effet, nos charges courantes de fonctionnement à proprement parler (tous frais inhérents au bon fonctionnement de la structure) sont quant à elles en hausse de +23 164 €.

a) Charges courantes, sous-traitance & personnel extérieur

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2020	187 330 €	25,6%
2019	164 166 €	20,7%
	+ 23 164 €	+ 14,1 %



ACHATS

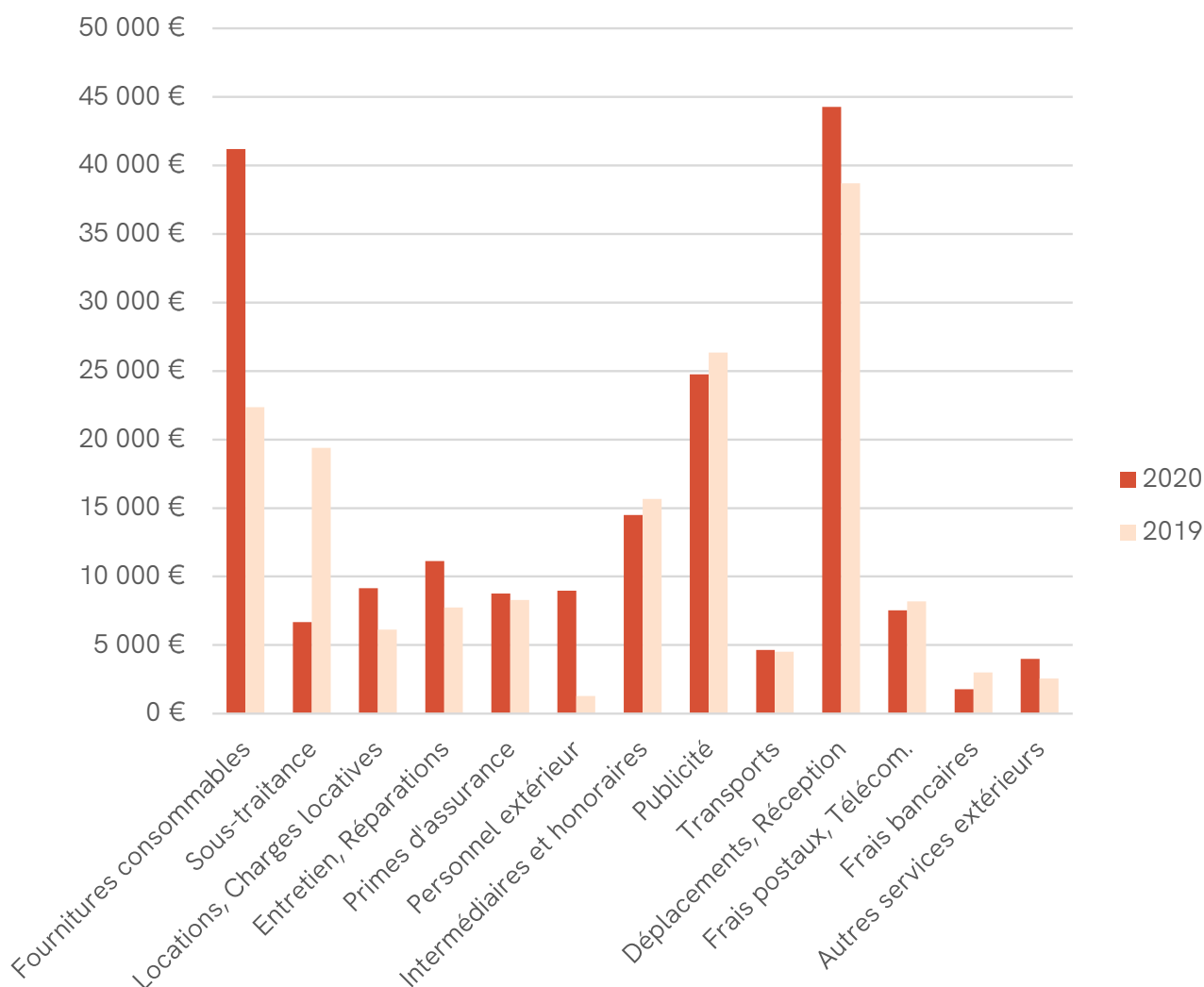
	2020		2019	
Achats de Concerts	51 070 €	7%	94 896 €	12%

SERVICES EXTÉRIEURS

Sécurité événements	6 156 €	1%	16 684 €	2%
Locations Technique événements	3 648 €	1%	3 083 €	0%

	2020	2019	Évolution N-1	
Fournitures consommables	41 183 €	22 356 €	84,2%	18 827 €
Sous-traitance	6 677 €	19 379 €	-65,5%	-12 702 €
Locations, Charges locatives	9 142 €	6 132 €	49,1%	3 010 €
Entretien, Réparations	11 122 €	7 756 €	43,4%	3 366 €
Primes d'assurance	8 757 €	8 297 €	5,5%	460 €
Personnel extérieur	8 982 €	1 283 €		7 699 €
Intermédiaires et honoraires	14 500 €	15 675 €	-7,5%	-1 175 €
Publicité	24 769 €	26 333 €	-5,9%	-1 564 €
Transports	4 645 €	4 505 €	3,1%	140 €
Déplacements, Réception	44 258 €	38 705 €	14,3%	5 553 €
Frais postaux, Télécom.	7 525 €	8 178 €	-8,0%	-653 €
Frais bancaires	1 776 €	2 995 €	-40,7%	-1 219 €
Autres services extérieurs	3 994 €	2 572 €	55,3%	1 422 €

TOTAL **187 330 €** **164 166 €** **14,1%** **23 164 €**



Une variation des charges courantes principalement liée à la crise Covid-19

Parmi ces dépenses en augmentation, certains postes présentent une hausse significative liée à notre adaptation aux contraintes sanitaires et au redéploiement des moyens initialement dédiés à la diffusion vers la création, la production et l'accompagnement.

Plus spécifiquement, concernant les hausses significatives :

- Fournitures et consommables : + 18 827 € dont 7 116 € de charges supplémentaires pour l'accueil du public dans le respect des règles sanitaires (masques, gel hydro-alcoolique et couverture du patio)
- Personnel extérieur : + 7 699 € pour la valorisation vidéo des résidences
- Déplacements & réception : + 5 553 € pour l'accueil des artistes en résidence (hébergements et prestations de repas sur plusieurs jours consécutifs contre un seul jour pour une soirée de concert habituelle)

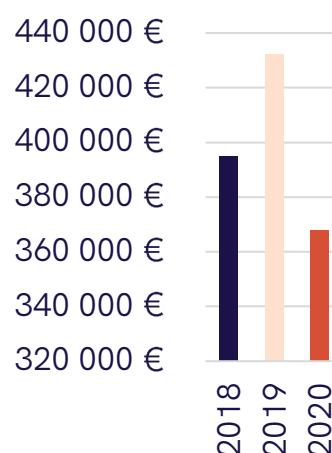
Quelques baisses significatives :

- Sous-traitance (principalement pour la sécurité des concerts) : - 12 702 €
- Publicité : - 1 564 €

b) Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL

		% Charges
2020	367 982 €	50,37%
2019	432 170 €	54,56%
	- 64 188 €	- 15 %



Les charges de personnel sont en baisse par rapport à 2019 de -64 188 € et représentent cette année 50,4 % de notre budget. Mais là-encore, cette importante évolution est à relativiser au regard du contexte Covid-19.

Si les exonérations et aides Covid de l'URSSAF (-79 508 €) étaient réinjectées dans le total des charges de personnel, celles-ci seraient en augmentation de +15 320 € en 2020.

Cette augmentation structurelle de nos charges de personnel est donc davantage visible en excluant les cotisations employeurs du comparatif annuel et en prenant en compte le total des rémunérations brutes versées, soit 336 599 € en 2020 contre 311 518 € en 2019 (+25 081 €). Sur ce montant global de hausse des rémunérations versées, 7 078 € concernent des embauches supplémentaires d'artistes & technicien·ne·s intermittent·e·s et 18 003 € concernent l'emploi permanent de la structure.

Le surcoût de l'emploi intermittent correspond à la montée en puissance de notre projet artistique et culturel, recentré en 2020 vers la création, la production, l'accompagnement et l'action culturelle.

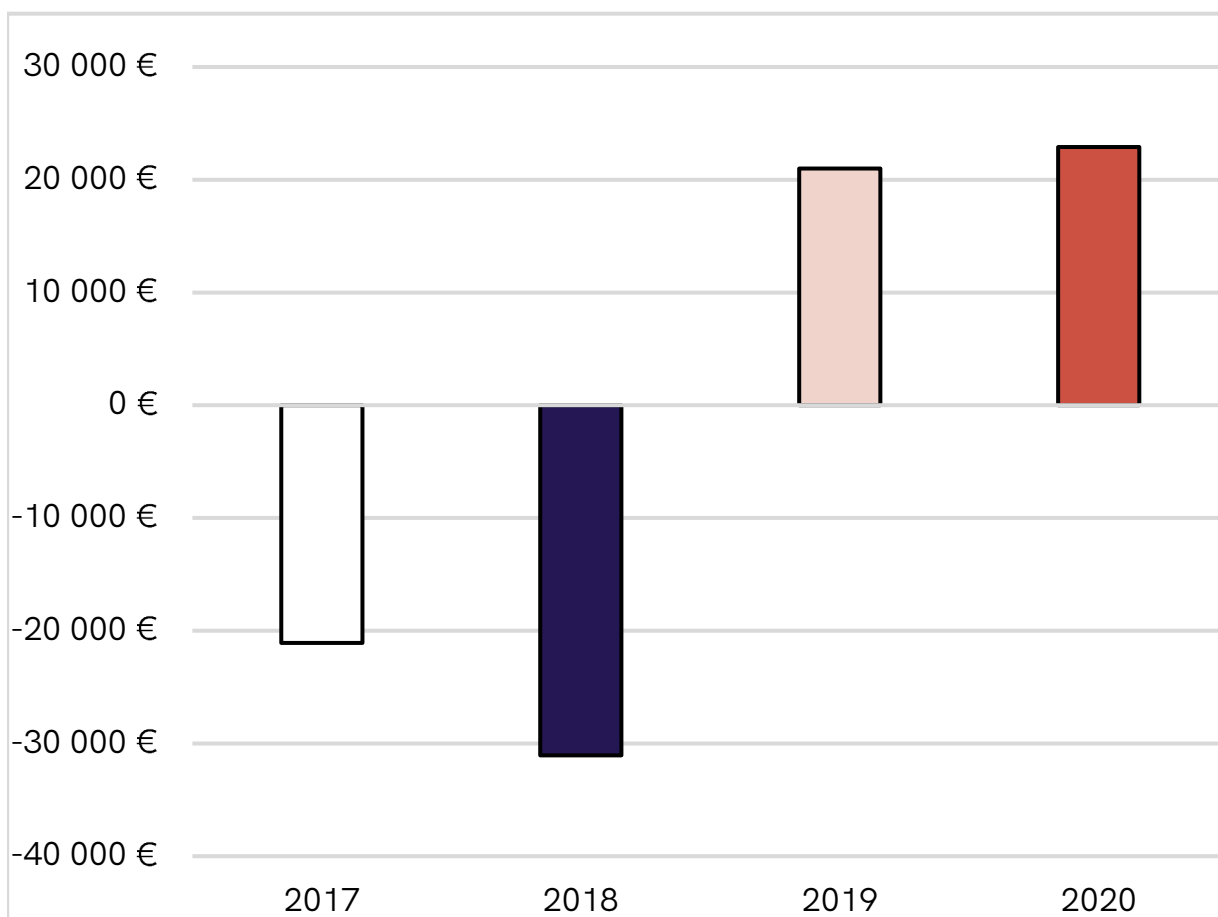
Le surcoût de l'emploi permanent correspond principalement à l'embauche fin août de notre nouvelle régisseuse plateau ainsi qu'aux revalorisations salariales de trois autres salarié·e·s (directrice de la programmation, directeur technique et responsable de la communication).

II. Analyse du résultat

1) Résultat de l'exercice

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

		Évol N-1	%	% Produits	Produits
2017	-21 084 €	(68 484 €)	-144,5%	-2,2%	978 087 €
2018	-31 058 €	(9 974 €)	-47,3%	-4,0%	785 118 €
2019	20 992 €	52 050 €	167,6%	2,7%	792 148 €
2020	22 899 €	1 907 €	9,1%	3,1%	730 502 €



Le résultat comptable de cette année mérite donc d'être appréhendé au regard des circonstances exceptionnelles que nous avons rencontrées. Nous avons dû mettre en place un suivi budgétaire plus adapté aux aléas de la situation sanitaire en augmentant la fréquence de production d'états comptables et de projections chiffrées, améliorant ainsi la réactivité de nos arbitrages pour l'équilibre budgétaire.

Mais sans les mesures spécifiques d'exonérations et d'aide au paiement des cotisations URSSAF, notamment celles mises en place en toute fin d'année pour la 2ème période de confinement, notre résultat annuel — positif pour la seconde année consécutive (+ 22 899 €) — n'aurait certainement pas été aussi proche de celui enregistré l'année dernière.

Pour rappel,

Le projet artistique et culturel de Bonjour Minuit insiste sur la multi-activité de la structure et prône un lissage des moyens entre les différentes missions de la SMAC. Celle-ci n'est pas qu'un lieu de diffusion mais constitue un véritable outil de création à destination des musiciens. Dès juin, nous avons mis en place des protocoles sanitaires stricts pour accueillir des résidences d'artistes locaux. Cette reprise de l'activité nous a permis de réinjecter des moyens dans l'économie locale, en salariant des artistes et des technicien·ne·s, et en ayant recours à des prestataires techniques, des vidéastes et des professionnels de la restauration.

Le redéploiement des moyens en chiffres

Montant total des charges directement liées à la diffusion de concerts (achats, charges de personnel, tous services extérieurs & taxes) :

- En 2019 = 200 993 € dont 95 032 € d'achats de concerts
 - En 2020 = 108 244 € dont 43 110 € d'achats de concerts
- => Soit - 92 749 € de dépenses sur la mission de diffusion

[Montant des charges exceptionnelles 2020 pour l'accueil du public dans le respect des règles sanitaires liées au Covid :

- Achats de masques & gel hydro-alcoolique = 791 €
- Couverture du patio pour service à table - Bar = 6 325 €

=> Soit 7 116 € de dépenses supplémentaires pour faire face à ces nouvelles contraintes]

Montant total des charges directement liées à la création/production de concerts (achats, charges de personnel, tous services extérieurs & taxes) :

- En 2019 = 6 231 € dont 5 623 € de charges de personnel
- En 2020 = 87 545 € dont 31 207 € de charges de personnel et 27 065 € d'apports en coproduction

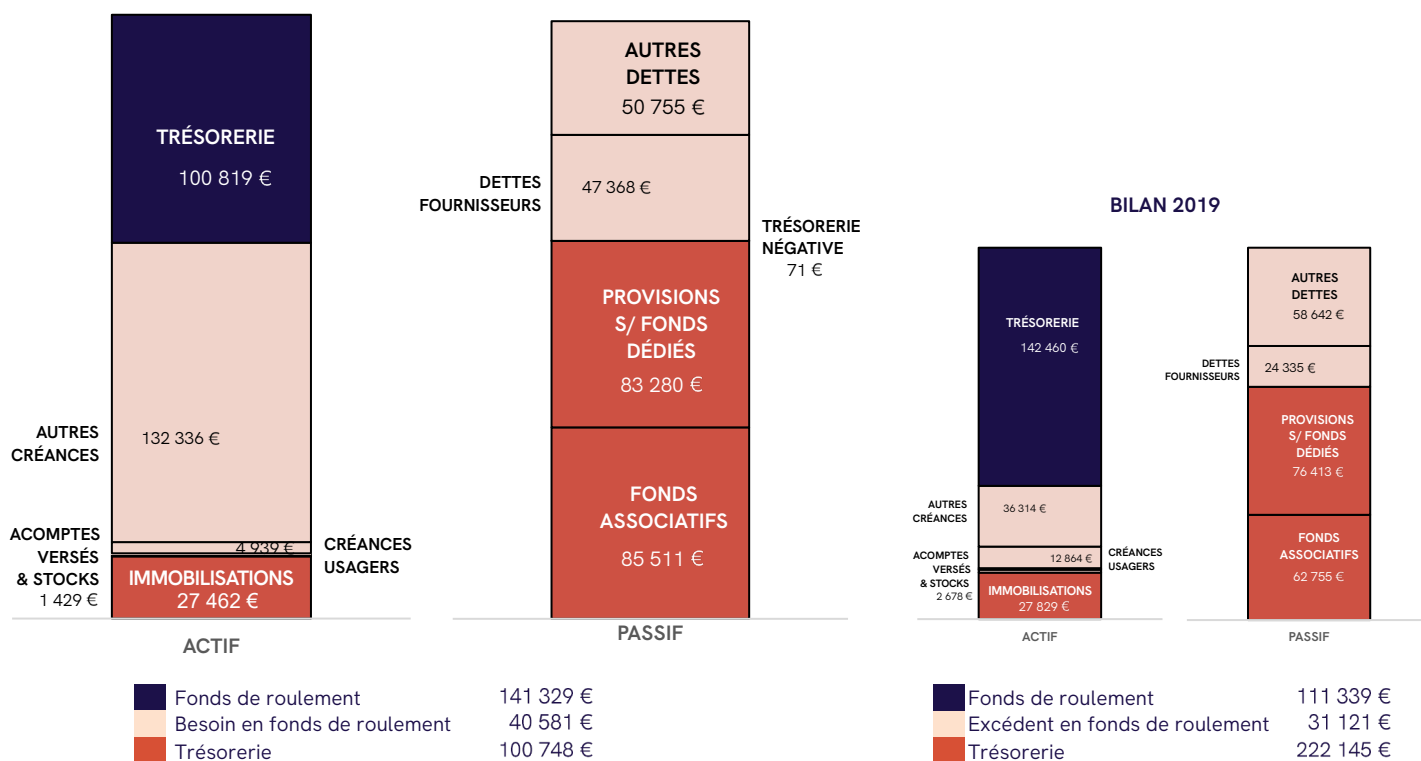
=> Soit + 81 314 € de dépenses sur les missions de création/production

La baisse des dépenses liées à l'organisation des concerts est comblée par une hausse quasiment identique des dépenses liées à celle des résidences.

[Cf. Annexe « impact de la crise liée à l'épidémie de covid-19 sur Bonjour Minuit »]

2) Bilan

BILAN AU 31/12/2020



La principale variation au bilan relève des « Autres créances » (132 336 € en 2020 contre 36 314 € en 2019). Parmi celles-ci, il reste notamment à recevoir les montants relatifs aux mesures exceptionnelles Covid-19 de l'URSSAF pour 47 042 €, le solde de notre subvention de fonctionnement du Conseil départemental des Côtes-d'Armor pour 36 000 € et des aides à l'emploi pour 8 740 €.

Depuis 2019 et la révision des échéances de versement de nos aides au fonctionnement auprès de chaque partenaire, notre trésorerie est sécurisée sur toute la durée de l'exercice.

Notre résultat positif pour la seconde année consécutive participe au renouvellement de nos fonds associatifs abimés précédemment par deux années déficitaires (2017 et 2018) et nous permet de maintenir notre capacité d'autofinancement à un bon niveau, indispensable pour faire face aux divers imprévus, assumer les nécessaires investissements à venir et assurer la pérennité de notre projet associatif.

3) Perspectives & budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021, estimé à 975 114 € — approchant ainsi le million régulièrement atteint avant 2016 — a été adressé à l'ensemble de nos partenaires publics à l'occasion de nos demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 2021.

Comme les précédents depuis 2019, il a été construit en prenant en compte des projections budgétaires annexées à la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) déclinées jusqu'en 2022 et présentant les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la structure et à l'accomplissement de nos missions et objectifs en plein développement.

Les objectifs que nous nous étions fixés pour 2020 restent valables.

Nous devons bien entendu continuer nos efforts de rationalisation des dépenses, mais surtout

relancer dès que possible et combler notre retard sur les chantiers de mobilisation de financements complémentaires (mécénat, développement des locations et prestations diverses, optimisation de l'exploitation du bar et augmentation des recettes de billetterie, notamment), indispensables pour renouveler durablement l'équilibre budgétaire sur les exercices à venir.

En 2021, nous compléterons ces objectifs par une montée en puissance des moyens alloués à la création, la production et l'accompagnement. En effet, la crise du Covid-19 nous aura permis de mettre un fort accent sur cet axe de notre projet artistique et culturel et il s'agira dès l'année prochaine de pérenniser une partie des moyens mobilisés cette année et d'affirmer notre engagement sur ces missions. Si nous ne pouvons pas reproduire les efforts de 2020, les moyens réunis devraient être nécessairement supérieurs à ceux de 2019. Les bénéfices réalisés cette année seront notamment réinjectés dans les budgets pour la création et la production en 2021.

Et concernant la diffusion de concerts, si les moyens attendus étaient réunis, le budget alloué aux achats de concerts pourrait être 1,5 fois supérieur à celui de 2019 et près de 3 fois supérieur à celui de 2020.

[Note : La réalisation du budget prévisionnel 2021 et les perspectives présentées, se basent sur des résultats constatés et des prévisions produites en tout début d'année 2021.

Il était alors indispensable pour l'équipe de direction de se projeter vers une reprise « normale » de nos activités... Force est de constater que la crise sanitaire est loin d'être terminée : le premier trimestre s'achève sans avoir eu la possibilité de reprendre notre activité de diffusion de concerts et nous n'avons toujours pas de visibilité quant à la reprise des concerts dans les conditions d'avant mars 2020. Si les établissements culturels rouvraient leurs portes au public au printemps, les conditions d'accueil dégradées liées au respect des protocoles sanitaires (jauge limitée, spectateurs assis, masques obligatoires et service de bar à table) seraient probablement de mise jusqu'à la rentrée de septembre...

Nos projections budgétaires sont donc en cours d'actualisation et prendront en compte l'ensemble des éléments contextuels déjà observés en 2020 : annulation des concerts (et baisse mécanique des dépenses et recettes qui leurs sont liées), baisse prévisible des locations de salle et autres ventes de prestations, et remise en question du mécénat, notamment.

Il est également important de noter que, du fait des perspectives précisées ci-dessus et des difficultés rencontrées par certaines collectivités publiques, les subventions demandées ne seront pas réunies à la hauteur des montants espérés. Au mieux, nos partenaires devraient maintenir leurs aides au fonctionnement aux niveaux observés en 2020.

Dans ce contexte et comme l'année passée, il semble que bon nombre d'objectifs ne pourront être atteints à la hauteur de ce que prévoyait la CPO en 2021.]

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

CHARGES	2021		2020		PRODUITS	2021		2020		
ACHATS	242 873 €	25%	122 340 €	17%	VENTES	187 506 €	19%	39 601 €	5%	
SERVICES EXTÉRIEURS	44 782 €	5%	35 951 €	5%	SUBVENTIONS	761 158 €	78%	684 797 €	94%	
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	125 903 €	13%	111 899 €	16%	AUTRES PRODUITS	22 000 €	2%	882 €	0%	
IMPÔTS & TAXES	26 697 €	3%	25 398 €	4%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	4 450 €	0%	5 222 €	1%	
CHARGES DE PERSONNEL	519 941 €	53%	367 982 €	52%						
AUTRES CHARGES	1 980 €	0%	27 691 €	4%						
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	12 938 €	1%	16 341 €	2%						
TOTAL	975 114 €		707 603 €		TOTAL	975 114 €		730 502 €		
Écart								22 899 €		

Dont

ACHATS

	2021		2020	
Achats de concerts	146 550 €	15%	51 070 €	7%
SERVICES EXTÉRIEURS				
Sécurité événements	21 030 €	2%	6 156 €	1%
Locations technique événements	5 300 €	1%	3 648 €	1%
CHARGES DE PERSONNEL				
	2021		2020	
Salaires bruts	316 389 €	32%	329 481 €	47%
Cotisations sociales	139 719 €	14%	27 846 €	4%

VENTES

	2021		2020	
Billetterie	99 113 €	10%	17 494 €	2%
Recettes de bar	44 396 €	5%	9 918 €	1%

SUBVENTIONS

	2021		2020	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	621 000 €	64%	557 950 €	76%
État - DRAC - SMAC + Action Educ	115 000 €	12%	104 450 €	14%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	66 000 €	7%	57 000 €	8%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	90 000 €	9%	90 000 €	12%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	0 €	0%	1 500 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	350 000 €	36%	305 000 €	42%
AIDES AUX PROJETS	109 000 €	11%	97 895 €	13%
État - Autres (Dont DRAC & Hors Aides à l'emploi)	24 900 €	3%	24 440 €	3%
État - Conseil Citoyen	0 €	0%	2 500 €	0%
Conseil Régional - Fête de la Bretagne	5 000 €	1%	4 800 €	1%
Conseil Régional - Production Mutualisée	20 000 €	2%	6 500 €	1%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	7 500 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	14 500 €	1%	4 500 €	1%
Ville de Saint-Brieuc - EAC	0 €	0%	0 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	37 100 €	4%	47 655 €	7%
AIDES À L'EMPLOI	40 158 €	4%	31 510 €	4%
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	40 158 €	4%	31 510 €	4%
TVA S/ Subventions	-9 000 €	-1%	-2 558 €	0%

AUTRES PRODUITS

	2021		2020	
Adhésions	7 000 €	1%	836 €	0%